

Mandat confié à KPMG

Hôpital » Le nouveau ministre de la Santé Philippe Demierre a dressé hier son premier bilan après 100 jours en fonction. Il est aussi revenu sur les moyens de sortir l'HFR des chiffres rouges.

Arrivé entre deux crises, celle du Covid-19 et celle de la guerre en Ukraine, le nouveau conseiller d'Etat Philippe Demierre a dressé hier devant la presse le bilan de ses 100 premiers jours à la tête de la Direction de la santé et des affaires sociales. Il a évoqué les prochains défis qui se dressent devant lui, à commencer par l'avenir de l'Hôpital fribourgeois (HFR). En crise depuis plusieurs années, l'institution a notamment annoncé la semaine dernière un déficit de 25,6 millions de francs pour l'année 2021. Et un mandat d'analyse a été confié au cabinet d'audit et de conseil KPMG en décembre dernier.

Philippe Demierre commente: «Nous allons travailler en trois phases. La première consistera à établir le *benchmark* de l'hôpital cantonal afin d'obtenir un état de situation par rapport aux autres hôpitaux de Suisse de taille similaire. La deuxième phase sera l'élaboration d'éléments permettant à l'hôpital de parvenir à des améliorations rapides. Je pense que

nous serons en mesure d'améliorer très rapidement certaines choses, des choses qui n'ont peut-être pas été détectées ces dernières années. Les premiers résultats interviendront d'ici à la fin du mois de mai ou le début du mois de juin.» Et de poursuivre: «La troisième phase sera la mise en place de mesures à moyen et à long terme en lien avec les opérations financières.» Le coût du travail effectué par le cabinet KPMG ne peut pas être communiqué pour l'instant, son cahier des charges étant évolutif.

Autre défi pour l'HFR: l'initiative constitutionnelle voulant que l'Etat garantisse un service d'urgences hospitalières publiques 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 dans les régions. Le mois dernier, une partie du Grand Conseil s'était prononcée en faveur de l'élaboration d'un contre-projet, même si cette question doit encore faire l'objet d'un vote, probablement en juin. Philippe Demierre souligne: «Ma vision est claire. Nous devons nous diriger vers un centre de soins aigus dans les environs de Fribourg, avec des centres de santé dans les différents districts. Nous devons également développer les soins à domicile.»

NICOLAS MARADAN

Jean-Marc Angéloz contre-attaque

Affaire Godel » Soupçonné d'instigation à la violation du secret de fonction, le journaliste demande la récusation du procureur général Fabien Gasser.

Le journaliste Jean-Marc Angéloz, qui a publié en début d'année *Secrets et confidences d'un président*, demande la récusation du procureur général du canton de Fribourg Fabien Gasser, a appris *La Liberté*. Son avocat, Patrik Gruber, a envoyé sa requête au Tribunal cantonal dans les jours qui ont suivi l'annonce, le 5 avril, de l'ouverture d'une procédure pénale contre l'ancien conseiller d'Etat Georges Godel pour violation du secret de fonction et contre le journaliste qui a recueilli ses propos pour instigation à la violation du secret de fonction. La présomption d'innocence prévaut.

Dans son livre, le journaliste égratigne au passage Fabien Gasser. Il écrit que «dans le petit monde judiciaire fribourgeois, le procureur ne passe pas pour une lumière». Il rappelle qu'il a dû se récuser dans la procédure pour violation de fonction

contre l'ancienne conseillère d'Etat Marie Garnier, qui fut ensuite blanchie. De plus, les deux hommes entretendraient un rapport conflictuel depuis de nombreuses années, en lien avec une précédente affaire.

Jean-Marc Angéloz (photo Alain Wicht) mentionne qu'en 2006, Fabien Gasser, alors adjoint du procureur général, avait écrit une lettre à titre personnel à son avocat de l'époque pour l'inciter à se distancier des propos de son client. Or, à titre privé, «il ne peut faire allusion à des informations sortant d'un dossier pénal, voire d'insinuation, sans violer lui-même son secret de fonction». Pour l'avocat Patrik Gruber, «le procureur, comme chef de l'instruction, doit rester neutre. Or, il ne l'est pas au vu de ces antécédents.»

La requête de récusation est maintenant entre les mains du Tribunal cantonal et sera traitée par un

jugé. De son côté, le Ministère public vient d'en être informé et ne commente pas. Début avril, il avait déjà ordonné une perquisition au domicile et dans les locaux professionnels de Jean-Marc Angéloz.

Le livre en question lève un coin du voile sur les coulisses de la politique fribourgeoise. Il est le fruit de nombreux entretiens entre le journaliste et l'ancien conseiller d'Etat. A sa sortie, il a été fraîchement accueilli par le monde politique. Le Ministère public s'est aussi intéressé à l'ouvrage et a examiné sa conformité avec le secret de fonction. De ce point de vue, une quinzaine de passages se sont avérés délicats. La violation du secret de fonction étant un délit qui se poursuit d'office, une procédure pénale doit être ouverte en cas de doute. Mais des dénonciations ont également été déposées par des particuliers. »

MAGALIE GOUAMAZ

Les TPF vont tester des piles à combustible avec de l'hydrogène produit par Groupe E à Schiffenen

Des bus à hydrogène dans deux ans

« PATRICK CHUARD

Fribourg » Deux acteurs de l'économie cantonale s'investissent dans un même projet vertueux. Les Transports publics fribourgeois (TPF) testeront en 2024 des bus fonctionnant avec des piles à combustible à hydrogène. Une technologie neutre pour l'environnement, puisqu'elle ne rejette que de l'eau. L'hydrogène sera produit localement, par la centrale que Groupe E projette de construire au pied du barrage de Schiffenen. Ce qui permet d'affubler cet hydrogène du qualificatif de «vert».

«Nous vivons un moment charnière pour les transports publics», a lancé mercredi après-midi Serge Collaud, directeur général des TPF, au moment de présenter ce projet pilote et «précurseur» aux médias. «Nous allons mettre en route un cycle de production locale. La décarbonisation, j'y crois et on y arrivera», a ajouté Jacques Mauron, directeur de Groupe E.

«Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise solution pour atteindre la neutralité carbone»

Jean-François Steiert



De g. à dr.: Jacques Mauron, directeur de Groupe E, Serge Collaud, directeur des TPF et Laura Andres, cheffe du projet hydrogène aux TPF, visiblement heureux de présenter un projet précurseur pour une mobilité moins polluante. Alain Wicht

Les bus seront testés sur le réseau de l'agglomération de Fribourg. Est-ce que les bahuts rouge et blanc de l'entreprise seront tous propulsés par des piles à combustible à l'avenir? Trop tôt pour le dire: «Nous allons vérifier dans un premier temps si c'est la bonne technologie pour une mobilité durable. L'hydrogène est une alternative qu'il me tient à cœur de tester et de comparer avec d'autres», indique Serge Collaud.

Entreprise prévoit d'acquérir dans un premier temps deux à trois bus et d'installer une station de recharge mobile dans son centre de Givisiez. L'investissement prévu pour les TPF oscille entre 3,5 et 4,1 millions de francs. «Cela dépendra de la technologie retenue. Nous étudions la possibi-

lité d'utiliser une grande pile à combustible et de petites batteries ou le procédé inverse avec de petites piles à combustible», précise Laura Andres, collaboratrice scientifique et cheffe du projet.

Quant aux coûts d'exploitation, ils sont encore en négociation avec l'agglomération de Fribourg (agglo) et font l'objet de demandes de subventions cantonales et fédérales. Les coûts ne sont pas faciles à prévoir, comme l'explique Serge Collaud: «Nous passons de prototypes à des véhicules de série. Les coûts d'acquisition sont supérieurs d'un tiers par rapport aux bus actuels dans une approche optimiste de l'évolution du marché.» Le prix de l'hydrogène, lui, variera en fonction des autres

carburants. Président de l'agglo, René Schneuwly a souligné que la décarbonisation était inscrite dans les programmes d'investissements. «A terme, on parle d'un potentiel de plus de 40 bus sur le territoire.»

Une première romande

Ce mode de propulsion est sûr, à entendre Laura Andres: «Des bus homologués roulent déjà en Europe.» Et surtout climatiquement neutre. La source de l'hydrogène se situe, de surcroît, à deux pas de la capitale cantonale: c'est dans la future centrale de production de Groupe E que le gaz sera produit, grâce à l'énergie de l'eau de la Sarine. Le début des travaux de construction

(estimés à huit millions de francs) est prévu le mois prochain pour une réalisation attendue en 2023. Projet qualifié de «pionnier» par l'entreprise, cette centrale est une première en Suisse occidentale.

«L'hydrogène vert sera stocké sous pression dans des réservoirs de 350 kg et acheminé sur le site des TPF», précise Jacques Mauron. Le gaz produit à Schiffenen pourra faire rouler quelque 50 poids lourds, dont dix des TPF si les essais s'avèrent concluants. «L'hydrogène est peut-être appelé à faire partie de la solution future pour éviter des pénuries d'électricité», imagine le directeur de l'énergie fribourgeoise. Ce projet «aidera à concrétiser les objectifs

climatiques du canton», se réjouit le conseiller d'Etat Jean-François Steiert. «Avec la nouvelle loi sur la mobilité, nous aurons la possibilité de financer des innovations», signale le ministre chargé de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME).

Et d'ajouter qu'il «n'y a pas de bonne ou de mauvaise solution pour atteindre la neutralité carbone. Il faut vérifier ce qui fonctionne. L'hydrogène est une piste sérieuse, qui sera testée dans d'autres cantons dès cette année. Je salue le goût du risque des deux entreprises qui vont tester cette source d'énergie dans notre canton.»